

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

Étaient présents : MM VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mme JULLIARD Hélène, MM LECHARTIER Marc-Antoine, MATHIEU Étienne, DOUSSET Matthieu, Mme GALOT Cécile

Excusée : Mme MATHIEU Christine, M. BARRAS Pierre

Secrétaire de séance : M. DELORME Philippe

1°) Approbation du PV de la réunion du 10/07/2017 et du 31/07/2017

Les comptes rendu sont approuvés à l'unanimité.

2°) DELIBERATIONS DIVERSES :

- Bail de location Garage FAURAX : Le Conseil décide de procéder au renouvellement du bail de location du garage FAURAX à compter du 11 août 2017 pour une durée de trois années, le loyer mensuel sera de 454.09 €uros H.T. soit 544.90 € T.T.C., basé sur l'indice des loyers commerciaux.

- Bail de location Société DIPAL : Le bail de location de la société DIPTAL arrivant à expiration le 30 septembre 2017, il y aurait lieu de procéder à son renouvellement. Le conseil décide de renouveler le bail de location de la société DIPTAL à compter du 1^{er} octobre 2017 pour une durée de 3 ans, le loyer sera de 563.15 €uros H.T. soit 675.78 €uros T.T.C.

- DM 29

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 615228 : Autres bâtiments	514.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	514.00 €			
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°		514.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		514.00 €		
D 65541: Contribution au fonds de compensation	1 030.00 €			
D 65541 : SIVOM Grand Crêt d'Eau		1 030.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 030.00 €	1 030.00 €		
Total	1 544.00 €	1 544.00 €		

- SEIA : Suite a la demande du SEIA Monsieur le Maire propose au Conseil, de décider d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz; d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

De demander au SIEA d'en assurer le contrôle et la perception, en vue de son reversement à la commune. Il précise que ce service est proposé par le SIEA à titre gracieux.

Le Conseil municipal, accepte la proposition qui lui est faite. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance. Charge le Syndicat d'énergie et de e-communication de

l'Ain (SIEA) d'assurer, pour le compte de la commune, la perception des montants correspondants.

3- EPICERIE TEMPORAIRE :

- Proposition de louer un module style bungalow adapté pour un commerce, l'estimation de l'installation, location + frais d'installation + assurance + réseaux serait d'environ 20 000€. Le Conseil accepte cette proposition, Monsieur le Maire se charge de renégocier le tarif.

- Fin de l'activité actuelle :

Mme JACQUINOD CARRY cessera son activité au 15 janvier 2018. L'état des lieux est prévu le 18 janvier 2018. La commune ne reprend aucun matériel acheter par Mme JACQUINOD-CARRY.

4- POINT TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE :

Une réunion de lancement des travaux a eu lieu avec les entreprises. Les réunions de chantier s'effectueront tous les jeudi matin.

5- COURRIER BORIS COTTIER / TERRASSE EXTERIEURE :

M.COTTIER demande l'autorisation d'installer une terrasse sur le domaine municipal, le conseil émet un avis favorable.

6- PLUiH, programmation d'une réunion :

Un conseil extraordinaire aura lieu au mois de novembre avec la CCPG afin de parler du futur PLUiH, la date est fixé au 22 novembre 2017 à 19h en mairie.

7- QUESTIONS DIVERSES :

- Devis « la Petite Lucarne » pour le portail entre la cour de école et celle de la salle des fêtes : 3 729€ HT

- Le PNR lance un appel à candidature afin de gérer un suivi mutualisé des chaudières à bois collectives. La Commune pose sa candidature.

- Route du Creux à Menthieres : Des passages de véhicules automobiles à trop grande vitesse sont constatés et préoccupent les riverains. Un rappel de la signalisation de vitesse limitée à 50 km/h sera fait par un panneau sur le bord de la route.

- Mme Olga GIVERNET, députée de la circonscription convie les élus à des ateliers où ils pourront faire connaître leurs attentes et leurs demandes.

- Devis de l'entreprise Monts Jura TP pour l'élargissement de virages sur la route du Reculet : travaux destinés à faciliter la circulation des grumiers, devis accepté pour un montant de 8 052€ht.

- Lave vaisselle de la salle de la cantine : accord pour l'achat d'un nouvel appareil.

Séance levée à 20h30

Le Maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance,
Philippe DELORME

